

ABONNEMENT

SAUMUR : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 19 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR. Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 NOVEMBRE

L'agriculture et l'impôt sur le revenu

Nous avons exprimé déjà notre sentiment sur le caractère vexatoire du projet d'impôt sur le revenu que présente le ministère. M. Peytral entr'ouvre la porte au socialisme, et si les élections de 1889 sont radicales, les contribuables peuvent s'attendre à ce que la petite réforme tourne à une véritable révolution financière. Il est évident que nous n'en sommes encore qu'à la période d'essai, et que la marche progressive sur la voie de la spoliation légale des capitalistes s'accélé-rera, à moins qu'on ne l'arrête court.

Or, ce sont les agriculteurs que le projet menace le plus ; les agriculteurs paient déjà l'impôt sur le revenu sous la forme de l'impôt foncier, qui est exorbitant, car il est calculé comme une part sur les bénéfices, et l'agriculture est en perte.

Les capitaux pourront se soustraire aisément aux investigations fiscales, et déjouer ainsi les haineuses convoitises ; le propriétaire, lui, ne peut emporter sa maison dans sa poche comme le rentier ses valeurs en portefeuille.

Quant à la manière dont l'impôt sur le revenu sera établi, elle est inique, car la taxe sera établie non seulement sur l'argent disponible à fin d'exercice, mais aussi sur les dépenses de la famille et des serviteurs, de telle sorte qu'un fermier, un petit propriétaire, qui aura perçu 2,500 fr. de revenus en nature sur lesquels il en aura employé 2,000 pour vivre, lui et les siens, sera taxé, bien que l'impôt ne soit réputé atteindre que les revenus au-dessus de 2,000 fr. Tout, dans le projet, est hostile aux ruraux qui seront en butte aux après recherches du fisc, et livrés au bon plaisir d'une commission de taxation devant laquelle ils seront le plus souvent hors d'état de discuter la quotité de l'impôt.

Le projet Peytral atteint donc d'une façon particulière les propriétaires et aussi tous les travailleurs des campagnes, car la ruine

des premiers entrainera forcément celle des seconds.

Et qu'on ne se fasse pas illusion : le danger est imminent, et le socialisme, une fois introduit dans la loi, imposera les exigences des faibles aux laborieux, des dissipateurs aux hommes qui, par leurs sacrifices, ont constitué l'épargne française.

Ce n'est pas trop de l'union de tous les conservateurs, — et ici nous prenons le mot dans son acception sociale, — pour résister à l'assaut donné par la Révolution aux bases constitutives de la fortune nationale, menacée en même temps que la liberté et l'ordre par les fauteurs d'attentats contre la conscience et la caisse des contribuables.

A l'heure actuelle, les républicains, se montrant du doigt, crient : Aux voleurs ! Eh bien, que le suffrage universel, lui, crie : Au gendarme !

Les habitants des campagnes, qu'ils ne l'oublient pas, constituent la majorité électorale. Et s'ils ne savent pas être les maîtres de leurs destinées, ils n'auront qu'à s'en prendre à leur pusillanimité. Qu'ils remplissent leur devoir s'ils veulent assurer le triomphe de leurs droits. Tandis que les républicains perdent la République, que tous les bons citoyens travaillent à sauver la France. LOUIS D'ESTAMPES.

ÉLECTIONS DU 25 NOVEMBRE

Dimanche, les royalistes ont emporté dans les Côtes-du-Nord une victoire incontestée.

Républicains et boulangistes n'avaient pas osé affronter la lutte. C'est là le fait significatif de la journée. MM. Le Cerf et de La Noue ont été élus par 69,000 voix. Aux élections générales de 1885, les conservateurs obtenaient dans le département 70,000 suffrages ; on sait qu'aux élections partielles, les abstentions sont toujours nombreuses. Cette fois les électeurs ont marché en foule au scrutin.

Dans le Var, fief de M. Clémenceau, la lutte était exclusivement entre républicains ;

trois candidats principaux étaient en présence : M. Saturnin Favre, relativement modéré ; M. Fouroux, candidat de M. Clémenceau, et Cluseret, le fameux général de la Commune.

Cluseret n'est même pas François, il a renié la France où il était né et s'est fait naturaliser Américain, comme le constate un document officiel du ministre des États-Unis.

Etranger et communard, Cluseret n'en a pas moins recueilli la majorité relative, il a plus de 42,000 voix ; le candidat de M. Clémenceau en a un millier de moins. Quant au modéré, il suit à une distance prodigieuse.

En 1885, M. Clémenceau avait été élu par 34,000 voix, il y a eu dimanche environ 27,000 votants.

L'élection du Var est la glorification de la Commune ; nous avons déjà Félix Pyat, nous aurons bientôt Cluseret ; les deux font la paire.

A LA CHAMBRE

Mardi, 5 heures.

Messieurs de la Gauche sont vraiment bien étranges : ils veulent traîner Wilson aux gémonies et porter Baudin au Panthéon.

Baudin se fit tuer pour défendre la loi : c'est un noif. Wilson a succombé en travaillant à remplir ses poches et celles de ses complices : c'est un malin.

En glorifiant Baudin, les républicains s'infligeront un blâme indirect. Les voyez-vous gras, dodus, le visage fleuri derrière les maigres ossements de l'homme qui mourut pour la République au lieu de se conserver précieusement pour elle. Les entendez-vous glorifier le tué de la barricade du faubourg Saint-Antoine, eux qui, après avoir témoigné d'une profonde répugnance pour le contact du Prussien, se firent à distances raisonnables des barricades de la Commune.

Dans la proposition de loi distribuée aujourd'hui, je lis :

« Transférer au Panthéon sa dépouille mortelle, c'est, trente-sept ans après la mort héroïque de Baudin, témoigner du respect que n'a jamais ménagé la Nation à la mémoire des hommes qui se font tuer pour leurs convictions (comme M. le comte impérial Lazare Carnot !) »

Il faut croire que la France ménage singulièrement son respect aux républicains actuels qui emploient leurs convictions à s'enrichir, trafiquent de leurs mandats, vendent la Légion d'honneur et tripotent à la Bourse.

Qu'ils laissent tranquillement reposer les cendres de ce pauvre Baudin. S'ils éprouvent le besoin de manifester, qu'ils hissent Wilson sur un char de triomphe et le ramènent à l'Élysée.

Gambetta l'a dit : « Les temps héroïques sont passés » ; nous vivons en un temps de pots-de-vin. Vive le pot-de-vin ! Vive Wilson !

Après avoir validé, sans discussion, l'élection de MM. Boulanger et Kœcklin, dans le Nord, la Chambre a repris la discussion du budget relatif au service colonial. M. Casimir Périer a fait voter, non sans difficulté, l'adoption d'un crédit pour unifier les retraites des anciens officiers de marine. La Chambre a donc, par une bizarre anomalie, voté cette réforme améliorant la situation des sous-officiers de terre et de mer, des officiers de marine, et a refusé le même faveur aux officiers de l'armée de terre. La droite a puissamment contribué au triomphe de ces réformes bien légitimes, malgré l'opposition systématique du ministère. Il préfère gaspiller les fonds du pays à élever des statues ou des monuments de pierre à la glorification de la grrr...ande Révolution !

Après vingt-quatre heures de calme, la Chambre se disposerait-elle à nous offrir un nouveau spectacle de ses fébriles agitations ?

M. Salis se proposerait, en effet, de demander que la Chambre siège, mercredi, afin de discuter les demandes de poursuites

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

NELLY

FRAGMENTS D'UN JOURNAL DE JEUNE FILLE

Je dus avoir l'air indigné, car aussitôt le revenu humble, soumis :

— Oui, partons... je crois que je deviens fou. — Passez devant, fis-je avec hauteur, vous savez que j'aime à marcher seule ; ah ! ma pauvre couronne, vous me l'avez piélinée.

Le mot était inexact ; il avait dû se mettre à genoux dessus, je souris avec amertume, comparant intérieurement ces fleurs à toutes mes fraîches illusions foulées au pied.

Sans doute, il eut la même pensée, car il reprit d'une voix triste :

— Je les plongerai dans une eau pure ; elles refleuriront.

— Peut-être, répondis-je étourdiment.

Je m'arrêtai ; chaque mot était donc une allusion à notre situation, à présent ?

Machinalement, je me mis à chercher un lien pour joindre ma couronne ; le ruban miraculeux que Sophie m'avait rapporté de Saint-Patrice était toujours attaché à mon bras ; je voulus le faire servir à cet usage.

— Non, — fit Armand, — donnez-le moi plutôt.

Il me revint que saint Patrice est le patron des bons maris ; les filles du pays l'invoquent à cet effet, et donnent à l'amoureux choisi la moitié de ce talisman, qu'il met aussi à son bras ; ce sont les accordailles.

M. Fromental savait-il cela ? quoi qu'il en fût, je refusai.

Il insista, m'offrant comme lien une branche de lierre souple et forte ; je le refusai en riant ; il chercha à me voler mon ruban, je le retins de toute ma force ; le ruban, trop faible à ce jeu là, se rompit.

Je le redemandai ; Armand, qui s'était détourné un moment, me montra avec un sourire de triomphe ses mains vides.

Je n'osai pas m'informer de ce qu'il en avait fait, et horriblement troublée, je me laissai glisser le long de la paroi du rocher.

— Donnez-moi votre couronne, Mlle Nelly, — fit le petit Armand en m'apercevant.

Il l'attacha soigneusement avec la branche de lierre que lui donna son parrain. Je le regardais faire comme dans un songe ; il me semblait qu'il m'attachait moi-même, me serrait à m'étouffer ; la mer me paraissait un grand lac d'or en fusion, les nuages tourbillonnaient autour de moi, j'étais comme emportée par une tempête.... Ma seule

pensée distincte et raisonnable était que les fous doivent éprouver des sensations semblables avant d'atteindre à la folie complète.

Mardi, 17 août.

Heureusement que Sophie est toute à ses préparatifs de départ, et que M^{me} Bertrand pleure de se séparer de nous ; au moins personne ne s'occupe de moi, et si l'on s'en occupait, on mètrait le bouleversement de mes traits sur le compte de la fatigue et de l'émotion des adieux.

Je ne sais plus où j'en suis ; je voudrais voir clair dans mon âme ; je souffre, je voudrais être seule et pouvoir sangloter tout haut.

Et pourtant, si un ange secourable m'offrait de me rendre une quiétude passée, je lui dirais : non !

Jeudi, 28 août.

Villa le Crépuscule.

Pourquoi tergiverser ainsi et chercher à me tromper moi-même ? Ces pages seront muettes, et leur dire mon secret me soulagera.

Je ne veux révéler ce secret, ni à Sophie qui railerait ma faiblesse, ni à mon père qui en triompherait et m'engagerait sans me laisser réfléchir. Hélas ! oui, j'aime Armand.

Je l'ai toujours aimé, je le vois bien ; ma rancune n'était qu'un amer regret, mon antipathie n'existait qu'en paroles ; je souffrais de sa pré-

sence, et, sans me l'avouer, je la souhaitais ; j'étais irritée quand on l'attaquait devant moi... Je niais l'amour et ses douces illusions, afin de me bien persuader que mon cœur était mort, et malgré moi, ce pauvre cœur, en tressaillant, me révélait sa vie, sa soif de bonheur, sa constance.

J'aimais Armand et je me plaisais, agressive et hautaine, à l'éloigner de moi, à le torturer. Pourquoi ? Voulais-je lui faire payer tout ce que j'avais enduré à cause de lui, ou bien sentais-je instinctivement qu'il préférerait l'aversion à l'indifférence, que mes dures paroles l'attachaient de plus en plus à moi, en lui faisant pressentir que je l'avais aimé, que je l'aimais encore ?

Il m'a sauvée, il s'est humilié devant moi, il a imploré son pardon, il m'a révélé un amour patient et fidèle...

Si je pouvais abjurer toute méfiance, ô mon Dieu, que je serais heureuse !

Mardi, 2 septembre.

Je ne puis pas... c'est plus fort que moi... le doute est en moi et n'en sortira jamais.

L'aimer et ne pas l'estimer !... l'aimer et ne pas croire en lui comme on croit en Dieu !... l'aimer et douter de son désintéressement, de sa parole. Car enfin il m'a dit que s'il m'eût connue, il m'eût épousée pauvre...

Quelle espèce de monstre suis-je donc ? Pourquoi ne puis-je pas être confiante et heureuse

déposées contre M. Numa Gilly. Le garde des sceaux Ferrouillat devait déposer aujourd'hui ces demandes. Mais il a préféré les présenter toutes en bloc, comme un bouquet de fleurs : demande Solis, demande Gerville-Réache, demande Raynal, demande Compayré. On attend ce soir au ministère de la place Vendôme la requête du procureur général de Toulouse, la demande de M. Compayré relevant de son ressort.

MM. Rouvier, Raynal et l'affaire Gilly.

On commente beaucoup dans les couloirs une conversation relatée par le *Courrier de Lyon*, entre un des rédacteurs de ce journal et M. Elie Peyron, avocat de M. Gilly.

M. Peyron aurait dit qu'il avait les mains pleines de preuves contre MM. Raynal et Rouvier.

Une lettre de M. Rouvier à sa femme aurait été interceptée, sous l'un des précédents ministères, et dans cette lettre il était question d'une affaire où il y avait une commission d'un million à toucher. M. Rouvier se plaignait en termes naturalistes que M. Raynal eût tout gardé pour lui.

L'original de cette lettre, dont MM. Wilson et Andrieux auraient des décalques, serait entre les mains de M. Grignon qui aurait dû à la possession de ce papier d'échapper à la responsabilité de sa conduite dans l'affaire Wilson, pour les lettres disparues.

INFORMATIONS

Sur l'invitation du prince de Galles et de la princesse de Galles, Monsieur le Comte de Paris et Madame la Comtesse de Paris ont quitté avant-hier Sheen-House pour se rendre à Sandringham, propriété particulière du prince héritier d'Angleterre, où ils passeront quelques jours.

CANDIDATURE DU GÉNÉRAL BOULANGER DANS LE GARD

On télégraphie au *XIX^e Siècle* :

« Nîmes, 26 novembre.

« Je puis vous affirmer que le comité boulangiste, qu'il était question depuis longtemps de former, est définitivement organisé dans notre ville.

« Ce comité a adressé au général Boulanger une lettre lui demandant d'accepter que sa candidature soit posée, dans le cas où M. Numa Gilly donnerait, comme il est probable, sa démission de député.

« Le général Boulanger ayant répondu qu'il acceptait, le comité va incessamment commencer une active propagande. »

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* se livre aux réflexions suivantes :

« Les journaux français reproduisent une réclame de librairie annonçant la prochaine publication d'un nouveau pamphlet concernant le chancelier de l'empire allemand. Ce livre, comme le dit le prospectus, est destiné à fournir des preuves irréfutables

de la fausseté du prince de Bismarck en politique, à démontrer l'authenticité des fameux documents relatifs à la Bulgarie et à faire connaître les négociations secrètes auxquelles la publication de ces documents a donné lieu en France, en Russie, en Allemagne, en Belgique et en Bulgarie.

« Nous félicitons les Français de cette nouvelle augmentation des trésors de leur littérature politique. La publication dont il s'agit sera certainement digne de figurer à côté des autres sottises du même genre qui sont sorties depuis dix-sept ans de la plume des écrivains français. Au point de vue de la psychologie ou plutôt de la psychiatrie, le fait offre de l'intérêt, parce qu'il montre jusqu'à quel point la haine de l'Allemagne déprave la nation française.

« Cette nation est tout simplement irresponsable; on peut s'attendre de sa part aux actes les plus insensés, et l'on doit par conséquent être sur ses gardes. »

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* est fort aventureuse quand elle prétend que nous fabriquons des pièces fausses.

Où le reptile allemand a raison, c'est quand il prétend que ces pièces ont été falsifiées en France; mais ce qu'il omet de dire, c'est que ces pièces ont été falsifiées par des émissaires de M. de Bismarck.

Il résulte d'un rapport de notre attaché naval à l'ambassade d'Italie que le concours d'octobre pour l'admission à l'École navale italienne a produit des résultats déplorables.

Les examinateurs ont déclaré que les soixante-dix candidats admis à l'École des élèves officiers sont tous d'un niveau inférieur. Ce fait prouve une fois de plus que si l'Italie s'efforce d'avoir un matériel suffisant elle n'a ni marins de valeur, ni officiers capables de les former.

NOUVELLE CATÉGORIE DE « VICTIMES »

Le *XIX^e Siècle* dit que les instituteurs révoqués par les lois Falloux de 1849-50-51, s'étant réunis dimanche, à trois heures de l'après-midi, salle Marius-Bois, rue Denfert-Rochereau, ont décidé d'adresser à la Chambre et au Sénat une pétition demandant qu'il leur soit alloué, sous forme de pension, une indemnité en compensation du préjudice que leur a causé leur révocation.

L'AFFAIRE NUMA GILLY

M. Raynal et M. Compayré viennent d'écrire au ministre de la justice pour lui dire qu'ils se joignent à M. Gerville-Réache et se proposent de poursuivre M. Numa Gilly; ils le prient, en conséquence, de prendre les mesures pour solliciter de la Chambre une autorisation de poursuites contre le député du Gard.

M. Raynal veut poursuivre devant la cour d'assises de la Gironde et M. Compayré devant celle du Tarn.

LE DIVORCE BOULANGER

Depuis quelque temps, on annonçait que

M^{me} Boulanger allait introduire une demande en divorce contre son mari. Mercredi dernier a eu lieu, dans le cabinet du président du tribunal civil de la Seine, la première tentative de conciliation entre les époux, convoqués à nouveau le mercredi 5 décembre, dans le cabinet du président M. Aubépin.

On croit généralement que ces tentatives resteront infructueuses et que la demande de divorce introduite par la femme du général ne sera pas retirée.

Vu les sentiments bien connus de M^{me} Boulanger, on pouvait croire qu'il s'agissait seulement d'une demande en séparation de corps.

Nous ne dirons rien des causes de ce divorce; les correspondants parisiens de la *Gazette* et de l'*Etoile belge* de Bruxelles les ont fait connaître depuis quelques semaines déjà; c'est une affaire d'ordre privé, qui se rattache surtout au récent voyage en Espagne.

ÉTRANGER

ITALIE. — Bien qu'on parle toujours de paix à Rome, spécialement au ministère de l'intérieur et à celui des affaires étrangères, le département de la guerre continue les préparatifs comme si l'on était à la veille d'entrer en campagne. On s'occupe même de l'équipement de l'armée territoriale.

ALLEMAGNE. — Nous lisons dans le *Gauleis* :

« Dans les sphères officielles de Berlin on s'efforce d'ôter tout caractère politique au voyage du duc d'Aoste à Berlin; mais dans les cercles parlementaires on ne se gêne pas pour dire qu'à ce voyage se rattachent des combinaisons éventuelles entre les deux armées.

« Le duc d'Aoste n'ira pas à Paris. Il rentrera jeudi en Italie, après s'être arrêté à Cassel, où le régiment dont il est colonel tient garnison. »

AMÉRIQUE. — On mande de New-York, 26 novembre, qu'une violente tempête, la plus forte qu'on ait subie depuis le mois de mars dernier, a sévi dimanche sur toute la côte de l'Atlantique. Les voies ferrées sont interrompues par la neige, et les fils télégraphiques rompus sur un grand nombre de points.

On signale beaucoup de naufrages.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Séance du 22 novembre. — M. de Terves s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

A l'exception de M. de Terves, absent, nos députés ont voté contre le crédit du Tonkin et la confiance demandée par M. Floquet.

Ils ont voté pour l'amendement de M. de

— Cécile est une exception, mon pauvre ami, une des rares exceptions heureuses; comment voulez-vous me faire admettre que dans la même famille deux chances semblables puissent se produire ?

Ces paroles l'ont rendu triste, bien triste, aussi je me les suis reprochées. Notre promenade s'est terminée en silence, et j'ai eu le cœur gros pendant toute la soirée.

(A suivre.) JEANNE FRANCK.

Grand Théâtre d'Angers.

Judi 29 novembre

Lakmé, opéra-comique en 3 actes.

Samedi 1^{er} décembre

Le Chevalier Jean, opéra en 5 actes, musique de Victorien J. nières.

Première représentation, avec grande mise en scène. Société Sainte-Cécile, corps de ballet, 50 choristes.

Dimanche 2 décembre

EN MATINÉE. Tournée Achard (2^e reprise). — *Les Surprises du Divorce*, comédie en 3 actes.

Cirque-Théâtre d'Angers

Dimanche 2 décembre

La Casquette du père Bugeaud, drame militaire à grand spectacle, avec musique militaire et entrée de l'état-major à cheval.

Soubeyran, pour ramener de 20,025,000 francs à 19 millions les intérêts de la dette flottante.

Séance du 24 novembre. — Sur la déclaration d'urgence demandée par M. Laisant pour sa proposition relative au cadavre de Baudin, MM. Berger, Lacroix, de Terves ont voté contre; nos autres députés n'ont pas voté.

Sur le crédit demandé par le Gouvernement pour les pensions civiles, ils ont tous voté contre.

Sur l'ajournement de l'amendement de M. Casimir Périer pour améliorer les pensions militaires, ils ont tous voté contre.

SOCIÉTÉ DE SECOURS

AUX BLESSÉS MILITAIRES
DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER
(Croix rouge française)

La Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer — croix rouge française — n'a cessé de fonctionner dans le département de Maine-et-Loire.

Le président de la Société est M. le maréchal de Mac-Mabon, duc de Magenta.

Le Comité départemental est placé sous la présidence de M^{re} Freppel, évêque d'Angers. Le bureau se compose de : M. le baron Le Guay, sénateur, vice-président; M. Barassé, ancien juge au tribunal de commerce, trésorier; MM. Toutain et Colas de la Noue, ancien magistrat, membre du Conseil municipal de la ville d'Angers, secrétaires.

Le Comité des dames est ainsi constitué : présidente : M^{me} la vicomtesse de Chemellier; vice-présidente : M^{me} la baronne Le Guay; secrétaires : M^{me} Sorin-Laroche et M^{me} la vicomtesse de Cumont; trésorière : M^{me} Achille Joubert; directrice de la lingerie : M^{me} Rochard-Oriolle.

Conseillers : M^{me} Christian de Bernard, générale Bertrand, Blavier, Bonneville, Bordeaux, Cady, Colas de la Noue, Dezanneau, Farge, Gustave Genest, Gennervays, Gounot, André Joubert, de Kergos, Le Bault de La Morinière, générale de la Moricière, O'Diette, générale de Place, Max Richard, Désiré Richou, Edouard Rondeau, Roger de Terves, Edmond de la Vingtrie.

Ce comité a des correspondantes dans les localités suivantes :

Arrondissement d'Angers. — Tiercé, Saint-Georges, Champtocé, Savennières, la Possessionnière, Ingrandes, le Louroux, les Ponts-de-Cé, Thouarce.

Arrondissement de Baugé. — Baugé, Beaufort, Noyant, Seiches, Longué, Durtal.

Arrondissement de Cholet. — Cholet, Beaulieu, Saint-Florent-le-Vieil, Montfaucon, Montrevault, Chemillé.

Arrondissement de Saumur. — Saumur, Doué, Montreuil-Bellay, Vihiers.

Arrondissement de Segré. — Segré, Candé, Château-neuf, Le Lion, Pouvencé.

On voit que cette Société étend sans cesse son action; elle vient de faire de nombreuses commandes afin de se tenir toujours prête à porter secours aux malades et aux blessés. Récemment elle se mettoit en rapport avec l'autorité militaire pour compléter son organisation, disposer des ambulances et assurer le service médical.

Aussi nos concitoyens conserveront leur sympathie à une Œuvre dont ils n'ont pas d'ailleurs oublié les services éminents, lors des douloureux événements de 1870 et de 1871.

LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES

Les engagements volontaires seront formés pour l'infanterie et la cavalerie à partir du 4^{er} décembre.

ASSISTANCE JUDICIAIRE

A Saumur, le Bureau d'assistance judiciaire pour l'année judiciaire 1888-1889 est composé de la manière suivante :

MM. Renou, ancien notaire, président.
Palustré, receveur des Domaines.
Gautier, notaire.
Abellard, receveur des finances.
Le Ray, avoué.

LES Surprises du divorce ET LA TROUPE DE M. F. ACHARD

Grand succès à Poitiers, comme partout, des *Surprises du divorce*. Nous lisons dans le *Journal de la Vienne* :

« L'excellente troupe de M. Achard l'aimable impressario, est venue donner samedi, sur notre scène, une représentation

comme tant d'autres ?

Dieu m'a-t-il faite pour l'égalité du célibat ? Suis-je incapable des tendresses qui embellissent la vie des épouses et des mères ?

Pourtant, il me semble que j'ai un cœur ardent et tendre; c'est bien de l'amour que je sens palpiter dans mon cœur... et lorsque M^{me} Bertrand nous parlait de ses joies passées, de ce mari tant aimé, lorsqu'elle embrassait son petit Armand, je me sentais remuée jusqu'au fond des entrailles, et un désir fou de jouir comme elle avait joui, d'assé-jé souffrir comme elle a souffert, m'envahissait.

Que Dieu m'aide... qu'il m'envoie la lumière, car je suis dans les ténèbres.

Samedi, 6 septembre.

J'ai dit à Armand que ma résolution était prise, que je ne me marierais jamais, que Sophie comptait sur moi... D'ailleurs, je suis trop mauvaise et trop égoïste pour être une épouse dévouée, une bonne mère. Il restera mon ami, il lâchera d'oublier ses vains projets; puis, il se mariera, sa femme sera mon amie, ma sœur; nous serons très heureux ainsi.

On venait de parler, au salon, d'un affreux malheur. M. V..., un père de famille, à la tête d'une importante maison de commerce, vient de mourir d'une fièvre typhoïde, laissant sa veuve et ses quatre enfants presque sans ressource; il avait épousé par amour une jeune fille pauvre, une institutrice ;

dix ans de prospérité l'auraient fait plusieurs fois millionnaire; aujourd'hui, sa mort est la ruine, son établissement n'est même pas entièrement payé.

— Combien vous aviez raison, ai-je dit à Armand, lorsque suivant notre habitude nous sommes allés, après le dîner, faire un tour au jardin.

— Voilà la catastrophe que vous aviez entrevue, et dont vous vouliez préserver votre femme et vos enfants... Un père ne doit pas laisser ses enfants dans la misère.

Il a voulu revenir sur ses théories; c'est moi qui les ai défendues; insensiblement, la conversation a dévié, et c'est alors que je lui ai annoncé ma résolution de ne jamais me marier.

Armand ne m'a rien répondu, mais d'un geste éloquent, il m'a montré Calixte et Cécile qui badinaient ensemble comme ils le font toujours.

Permettez-moi de vous poser une question, si-je fait vivement.

— Vous savez que l'un des commis de mon père vient de gagner le lot de cent mille francs de la ville de Paris? Il n'avait que cette seule obligation. Conseilleriez-vous à son frère, simple commis comme lui, d'acheter aussi une obligation et d'attendre, pour faire fortune, que cette obligation soit sortie avec le gros lot? Croyez-vous qu'il aurait des chances ?

— Je ne le pense pas... mais quel rapport ?...

qui n'a été qu'un fou rire d'un bout de la soirée à l'autre.

La salle était littéralement comble, ce qui arrive le plus souvent quand M. Achard vient jouer une pièce en vogue dans notre ville. On est assuré, avec lui, qu'on n'éprouvera pas de déception et que tous les artistes — ce qui n'arrive pas toujours avec les troupes de passage, — sont tous aussi bons comédiens les uns que les autres. D'où la vogue qui suit M. Achard partout où il passe.

Les Surprises du divorce sont une spirituelle critique du divorce, en même temps qu'une fine et mordante satire à peine dissimulée sous une gaieté de bon aloi et des plus franches. C'est aussi un amoncellement de quiproquos plus comiques les uns que les autres et qui sont amenés avec une très rare habileté, de façon que l'esprit ne soit pas fatigué. C'est du comique et du haut comique.

La pièce est enlevée avec un brio sans pareil par M. Achard et ses artistes. M. Achard surtout, avec sa mine ahurie et ses gestes de fureur, est épique. M^{me} Toudouze est désopilante dans le rôle de M^{me} Bonivard, la belle-mère, cause première du divorce de son gendre avec sa fille, et qui est tellement hargneuse qu'elle brisera encore plus tard la seconde union de cette pauvre enfant.

M^{lle} Henriette Becker est toujours la charmante ingénue aimée du public poitevin comme de tous les publics devant lesquels elle paraît.

Enfin M^{me} Roche et Becker, et MM. Pascal et Alfred Worms complètent à merveille un ensemble remarquable.

On a joué comme lever de rideau un joli et très amusant petit acte des mêmes auteurs, MM. Bisson et Mars, et qui a été interprété dans la perfection.

Nous croyons que le public saumurois ne manquera pas d'assister en foule, demain soir jeudi, à la représentation des Surprises du divorce par la troupe de M. Achard.

UNION SAUMUROISE, société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime.

Concours de novembre 1888 : fusil Gras, à 200 mètres. — 1^{er} prix, M. Bonneau; 2^e, M. Doussain; 3^e, M. Perreau; 4^e, M. Gourrot.

Dimanche 2 décembre 1888, au Stand de l'École de cavalerie, de 2 heures à 4 heures du soir :

Fusil Gras, à 200 mètres. — 1^{er} prix, une épingle vermeil; 2^e, une médaille.

Revolver d'ordonnance, à 30 mètres. — 1^{er} prix, une épingle argent; 2^e, une médaille.

Le Président, G. DOUSSAIN.

ANGERS. — Nous apprenons la mort de M. Marie-Gaston Dumont, capitaine au 43^e de ligne, décédé après une courte maladie, à l'hôpital d'Angers.

Les obsèques de ce sympathique officier, regretté de ses frères d'armes et de tous ses soldats, ont eu lieu à la Chapelle de l'hôpital, aujourd'hui mercredi, à 9 heures du matin.

L'Académie Nationale Agricole, Manufacturière et Commerciale, de Paris, a décerné une médaille d'argent à notre compatriote M. Lucien Guillot pour la substance dite flammicide, dont les effets certains ont été constatés expérimentalement à plusieurs reprises et en présence des autorités les plus compétentes.

Dernièrement, à Tours, des expériences ont été faites et ont été reconnues si probantes que les propriétaires du théâtre de cette ville ont confié à M. Guillot le soin de rendre ininflammable tout le matériel de la salle et de la scène.

À Angers même, où l'on sait n'accueillir le progrès qu'avec une sage lenteur, il a été constaté que le flammicide préparé par M. Guillot conserve encore, après sept années, toute sa vertu isolante. Des décors du théâtre, des toiles, des cordages, imprégnés, il y a sept ans, du liquide flammicide, sont tout aussi ininflammables que le premier jour de l'expérience.

Il nous paraît que cette preuve absolument scientifique et positive de l'efficacité du liquide de M. Guillot fait un devoir à notre administration municipale de mettre à profit cette découverte pour assurer la sécurité de nos théâtres et de tous nos édifices municipaux.

(Union de l'Ouest.)

VIVY. — Le sieur Louis Ory, cultivateur à Vivy, et son beau-père, M. Floquin, revenaient en voiture de Saumur. En arrivant à 500 mètres de leur habitation, M. Floquin tomba sur le sol.

Son gendre descendit à la hâte et s'empressa de lui porter secours; mais M. Floquin était mort.

VERNANTES. — Le nommé Victor Ploquet, âgé de 83 ans, cultivateur, est tombé de sa charrette.

Il avait des contusions sur le corps; on présume qu'il était mort avant de tomber.

LOUDUN. — Le mardi 20 novembre, jour de foire dans cette ville, le nommé Louis Herbault, âgé de 55 ans, a succombé à une attaque d'apoplexie au moment où il passait, vers 3 heures du soir, devant l'école communale de garçons. La famille Herbault, qui se trouvait à Loudun, a ramené le corps du défunt chez lui, à Roche-Vernez.

LE MANS. — L'Orphéon du Mans a célébré, dimanche, la Sainte-Cécile, par l'exécution d'une messe fort remarquable, avec accompagnement d'orchestre, à l'église de la Visitation.

On a beaucoup admiré la voix puissante et chaude de M. Lallemand, dans l'Age Maria, de Cherubini. Les chœurs, un Kyrie et l'Hymne au Saint-Sacrement ont produit une excellente impression. Un admirable solo sur l'alto a été joué par M. Jacque, avec tout son talent et son succès habituels.

Un grand banquet a réuni les membres de la Société le soir dans le joli hall de l'hôtel de la Boule-d'Or.

À la fin du repas, pendant lequel a régné la plus aimable gaieté, un souvenir (bronze d'art) et un bouquet ont été offerts à M. Cottereau, président de l'Orphéon, pour fêter le 20^e anniversaire de sa présidence.

Presque partout, comme au Mans, la Sainte-Cécile a été célébrée par des messes en musique.

Théâtre de Saumur

Tournées F. ACHARD

JEUDI 29 Novembre 1888

Le plus grand succès du Vaudeville

LES SURPRISES DU DIVORCE

Comédie en 3 actes, de MM. Bisson et Mars.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 3 Décembre 1888

Les Domestiques

Comédie en 3 actes.

LES CHARBONNIERS

Opérette en 1 acte.

LES MEUNIERES

Ballet en 1 acte, dansé par M^{lle} Anita del Castillo, première danseuse, les dames du ballet et M. DENIS, danseur comique.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 novembre.

La Bourse d'aujourd'hui a été une journée de réalisations presque générales. Le 3 0/0 ouvre à 82.70 en baisse de 30 centimes et clôture à 82.75; le 4 1/2 reste à 103.77.

Le Crédit Foncier clôture à 1,352.50. Les obligations foncières et communales n'éprouvent pas les brusques variations auxquelles sont soumises les valeurs dont la spéculation s'occupe.

La Société Générale doit au parfait classement de ses titres de rester immobile à 470.

La Banque d'Escompte tient tête énergiquement à la bourrasque et ne cède le terrain que pas à pas; l'action cote 531.25.

Les Dépôts et Comptes Courants sont fermes à 602.50.

L'attention de l'épargne est vivement éveillée parce que l'on sait déjà de l'emprunt russe de 500 millions qui sera sans doute émis le 6 décembre. Les capitaux français, qui ont toujours montré une grande sympathie pour les valeurs russes, feront un excellent accueil à cette affaire.

Les vendeurs recommencent leur campagne sur le Panama avec plus d'acharnement que jamais. L'action débute à 200, mais elle ne tarde pas à se relever à 220 pour finir à 217. On prévoit pour la liquidation un énorme découvert qui favorisera la reprise des cours.

L'Est-Oregon est demandé à 62.80.

La Banque de l'Ouest publie tous les quinze jours une chronique des places et des mines qui est le recueil le plus complet de toutes les communications intéressant le marché de nos principales industries minières. C'est là surtout qu'il faut puiser des indications relatives aux chances de baisse des valeurs qui agitent actuellement le marché.

Nos chemins de fer sont calmes au milieu du malaise général.

Temps froid et humide

L'hiver, l'humidité, le froid, autant de causes qui réveillent les vieilles douleurs, les vieux rhumatismes un moment endormis par le soleil d'été. Remédiez vite à cet état de choses, ayez recours aux **Pilules Gicquel**, remède si souverain contre courbature, rhumatismes, goutte, sciatique, acréte du sang, humeurs, constipation, bile, glaires, manque d'appétit. Dans toutes les pharmacies il vous sera facile de vous procurer les **Pilules Gicquel** au prix de 1 fr. 50 la boîte.

BOURSE DE PARIS

DU 27 NOVEMBRE 1888.

Rente 3 0/0	82 25
Rente 3 0/0 amortissable	85 80
Rente 4 1/2 (nouveau)	103 60
Obligations du Trésor	509 »

NOUVELLES LOCALES

SAUMUR. — Dans la nuit du 21 novembre, on aurait volé du poisson dans un étang clos de murs, appartenant à M. Poitevin, restaurateur au Champ-de-Foire. Des recherches ont été faites pour découvrir la trace de ces pêcheurs nocturnes.

PARNAY. — Le 26 novembre on a arrêté le nommé A..., propriétaire à Parnay, sous l'inculpation de coups.

Les coups ont été portés à M. Berthelot, propriétaire à Parnay.

On croit que A... ne jouit pas de toutes ses facultés.

GENNES. — Une rixe a éclaté le 25 novembre au domicile de M^{me} Delalande, aubergiste à Gennes, entre les nommés Pillon et Le Batard carriers de Trèves-Cunault.

Voulant jouer à l'escrime, comme disent ces messieurs, l'un plus habile a administré quelques bonnes gifles à l'autre, et le jeu est devenu une véritable bataille à coups de pieds et coups de poings.

DOUCES. — Le 23 courant, un individu resté inconnu, a volé au domicile de M. Trochaux, une somme de 55 fr. et une clef.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 25 novembre 1888.

Versements de 96 déposants (20 nouveaux), 27,724 fr. ».

Remboursements, 29,869 fr. 94.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,

rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la **Mode illustrée**, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PREX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

CONSEILS ET RECETTES.

GUÉRISON DES ENGELURES

Voici l'hiver avec toutes ses rigueurs; gare aux engelures!

Voici une pommade qui en adoucit la douleur et les guérit.

On prend : axonge, 40 grammes; baume du Pérou, 5 grammes; extrait de saturne, 5 grammes. Méléz bien.

Appliquez deux ou trois fois par jour de cette pommade sur les régions érythémateuses.

Si vous faites un grand nettoyage pour enlever la poussière, battre les meubles, etc., choisissez un jour de pluie et d'humidité et vous serez débarrassé tout de suite de la poussière. Si, au contraire, vous voulez nettoyer des glaces et des vitres, choisissez un temps très sec, sans quoi elles se terniront immédiatement.

Francis VÆLCKER

Peintre-Photographe de MM. les Officiers de Cavalerie SAUMUR

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à propos des étrennes il pourra faire, au moyen d'un procédé nouveau, à toute personne qui le désirera,

UN PORTRAIT
MESURANT 40 SUR 50 CENT. TOUT ENCADRÉ
Au prix de 30 francs

Cartes visite depuis 10 fr. la douzaine, miniatures, peintures à l'huile sur toile de toutes dimensions.

Reproduction de gravures et anciennes photographies.

Portraits au charbon inaltérable.
Fonds aristotypes. — Pose instantanée.
Ressemblance garantie.

L'ALMANACH D'ARLEQUIN

POUR 1889

vient de paraître

Le prix : 20 centimes l'exemplaire, 25 cent. franco par la poste. — La douzaine avec le treizième, 2 fr. 40 et 3 fr. franco. — Le cent, 13 fr. — 500, 65 fr. — 1,000, 120 fr. — Le tout franco, jusqu'à la gare la plus proche.

L'ALMANACH D'ARLEQUIN est sans contredit le plus amusant et le plus intéressant de tous les almanachs. Il est illustré de près de 100 jolis dessins d'actualité.

AVIS

CONSULTATIONS DENTAIRES A SAUMUR DU PROFESSEUR

LÉVY

Chirurgien-dentiste de Paris

HOTEL de LONDRES, de 10 heures à 4 heures, à partir du 25 novembre.

Guérison des Dents malades ou ébranlées (conservation assurée), extractions et opérations insensibles sans danger ni malaise. Nouvelles pièces dentaires sans plaques, laissant le palais libre.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable **Lessive-Iris** avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

La Pâte de Regnaud.

Le bonbon pectoral, a été recommandé par l'Académie de Médecine de Paris, contre les maux

de gorge, laryngites, enrouements, grippe, coqueluche, et contre toute irritation de poitrine. Elle dispense de toute tisane.

La Pâte de Regnaud convient tout particulièrement aux dames et aux enfants.

Une instruction accompagne chaque boîte.

La Pâte de Regnaud se vend partout 1 fr. 50 la boîte; 0,75 cent. la demi-boîte.



LISEZ

LE TRIBOULET

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Etude de M^e Louis GAGNAGE, notaire à Saumur.

VENTE

PAR ADJUDICATION

Au plus offrant et dernier enchérisseur, En l'étude de feu M^e GAGNAGE,

Par le ministère de M^e BRAC, notaire à Saumur, gérant l'étude dudit M^e GAGNAGE, décédé.

DES DEUX CRÉANCES

Ci-après, paraissant dues à la faillite du sieur Roustaux, ancien marchand de vins, demeurant à Saint-Cyr-en-Bourg, par le général comte d'Andlau, et un sieur Zucchi, de Parme.

Et à la requête de :

1^o M. Ludovic Proust, 2^o M. Louis Bonneau, demeurant tous deux à Saumur, syndics de ladite faillite.

Savoir :

1^{er}. L'une sur le général comte d'Andlau, paraissant s'élever à 36,809 f. 36

2^{es}. L'autre sur un sieur Zucchi, de Parme, paraissant s'élever à ... 3,062, 35

Ensemble 39,871, 71

Mise à prix : 100 francs.

S'adresser à MM. BONNEAU et PROUST, syndics, et à l'étude de feu M^e GAGNAGE, pour tous renseignements.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE à l'amiable,

1^{er}. La **MÉTairie de l'ANERIE**, située commune d'Allonnes, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, vignes, prés et bois taillis, et contenant environ vingt huit hectares.

2^{es}. La **MÉTairie de l'AUNAY**, située en la commune d'Allonnes et par extension commune de Neuillé, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, vignes, prés, bois taillis et landes ; le tout d'une contenance d'environ trente-deux hectares.

3^{es}. La **MÉTairie et MOULIN DU PETIT-MOULIN DU BELLAY**, commune d'Allonnes, comprenant bâtiments de l'usine, bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres et prés, d'une contenance de dix hectares environ.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A LOUER

De suite ou pour Noël 1888

LE SECOND ETAGE

D'UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Comédie, n^o 23,

Avec cave, mansardes et grenier.

S'adresser, pour renseignements et traiter, à M^e LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir, n^o 12.

A VENDRE

CHIENNE MOUTON, 16 mois, pure race, sortant du Jardin d'acclimatation, et plusieurs petits chiens de poche.

S'adresser à M. TOURET, rue d'Orléans, 53.

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochain

Rue d'Alsace, 27.

S'adresser à M. Paul GUÉAN, rue d'Alsace, 29.

TRES VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVREU et HATTAT, place du Roi-René.

ON DEMANDE A LOUER

A l'année

EN MEUBLÉ PRÉFÉRABLEMENT UNE MAISON DE CAMPAGNE

Comportant au moins quatre chambres à coucher, etc., avec jardin, dans un endroit élevé, bien sec, avec vue sur la Loire, entre Angers et Saumur.

Faire connaître, par lettre affranchie, les conditions et l'étendue de la location, à l'adresse : E. DURAND, 68, rue Blanche, Paris.

A CÉDER

DE SUITE

Un Fonds de Commerce DE BOULANGERIE

Situé à Distré,

Employant de deux à trois sacs dits culasses.

S'adresser à M. L. BONNEAU, syndic, 33, rue d'Alsace, à Saumur.

A CÉDER

PRÉSENTEMENT

UNE VASTE

EXPLOITATION DE CARRIÈRES DE TUFFEAUX

Sise à Saint-Cyr-en-Bourg,

A proximité de la gare de Saint-Cyr et des ports de Saumoussay, sur le Thouet.

S'adresser à M^{me} veuve CLAVEAU, à Saint-Cyr-en-Bourg.

CIDRES

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vend à la commission des cidres provenant de Linières-Bouton, vendus 30 francs la barrique rendus, gare Saumur.

Ces cidres sont expédiés directement de la propriété.

Cidres de Bretagne et Normandie, 36 francs, rendu, à domicile.

QUINCAILLERIE

ROLLAND Frères

5, rue d'Orléans

SAUMUR

Cuisinières; poêles; Salamandres à feu visible; Bourrelets pour portes; Paille de fer, le paquet, 50 cent.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur

PILLET-BERSOULLÉ, Succ^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'Ecole de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la Maison PLEYEL, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que 500 partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.

Grand choix de musique pour vente et location.

Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

MAISON DE CONFIANCE

CHAPELLERIE FRANÇAISE

ANCIENNE MAISON PRIOUZEAU

ROUSSEAU, Succ^r

Rue Saint-Jean, 50

GROS ET DÉTAIL. — PRIX FIXE GRAND ASSORTIMENT DE CHAPELLERIE FOURRURES

Pour hommes, dames, fillettes et bébés

FANTAISIE HAUTE NOUVEAUTÉ

Des Maisons ALEXANDRE

PREMIER CHOIX, MAISON LAVILLE

Le tout à prix réduit

NOTA. — Tous les Chapeaux sont passés au Conformateur.

ACCORDS ET RÉPARATIONS DE PIANOS

Alfred PERRY

ACCORDEUR - ÉGALISEUR

A Montreuil - Bellay,

Représentant de la maison OURY, de Paris.

Accords, réparations, vente de pianos neufs et d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

M. DUMONT, négociant à Moulherne, offre à livrer, d'ici quinze jours, du cidre pur pommes très bonne qualité à 30 fr. la barrique, rendu gare de Linières-Bouton.

M. Dumont fera une diminution de 2 fr. par barrique aux personnes qui fourniront des fûts rendus franco à Linières-Bouton.

Pour le goûter, s'adresser chez M. MARTINEAU, place de l'Hôtel-de-Ville, Saumur.

GUÉRISON CERTAINE

et RADICALE

DE TOUTES LES

Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS,

Psoriasis, Acné, etc.;

des PLAIES et

ULCÈRES VARIQUEUX

considérés comme incurables

par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange

ni le travail; il est à

la portée des petites bourses,

et, dès le deuxième jour, il pro-

duit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LEMORMAND,

MÉDECIN SPÉCIALISTE

41, rue St-Hilaire, à MELUN (S.-M.).

CONSULTATIONS GRATUITES

par Correspondance

APPRENTI ÉPICIER

EST DEMANDÉ

à l'Épicerie Parisienne

33, rue d'Orléans, 33

LA
Réglisse Sanguinée
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes,
Faiblesse d'Estomac,
et facilite la Digestion.
0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

IMPRIMERIE PAUL GODET

4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR.

CARTES DE VISITES

Cartes vélin, caractères droits..... 1 50

— bristol — 2 »

— — anglaises et bâtarde..... 2 50

Cartes gravées sur pierre, suivant format, 3 fr. et 3 50

— taille-douce..... 4 »

Cartes deuil, 50 centimes et 1 fr. en plus, suivant bordure.

Poste : 30 centimes en plus.

LITHOGRAPHIE

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

G. DOUESNEL

P. ANDRIEUX, Succ^r.

CHOCOLATS FÉLIX POTIN

Escompte 5 0/0 par 5 kil. depuis le n^o 5.

CAFÉS GRILLÉS

Escompte 3 0/0 sur 2 kil. 500.

Malgré la hausse des Sucres, toujours 1 fr. 05 le kilog.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

ÉPICERIE PARISIENNE

M^{on} IMBERT et Fils

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

PRIX DES FROMAGES

GRUYÈRE extra..... le demi kilog. » 95

GRUYÈRE Emmenthal Suisse, » 1 20

ROQUEFORT (société des Caves), » 1 60

Véritable BRIE, première qualité, » 1 40

CAMEMBERT..... la pièce » 60

CAMEMBERT, première qualité » 70

CACAO PUR SOLUBLE VAN HOUTEN

remplaçant avantageusement

TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, — fr. 2.60. et fr. 1.40

Méitez-vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.

Se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. P. ANDRIEUX, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et Fils, 33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.